

Poitiers, le

- 6 DEC. 2024

La Maire

à

Ville de Poitiers
Direction de Cabinet
Secrétariat Particulier de la Maire

Monsieur Patrick LEFAS
Président
TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE
14 PASSAGE DUBAIL
75010 PARIS

N / Réf. : D-2024-008386

*Samuel 7/1/25
Il faut répondre au
rapport. D.L*

Objet : Suivi des engagements pris auprès de Transparency International France lors des élections municipales de 2020

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier et de l'évaluation à mi-mandat que vous avez publiée, et je vous prie tout d'abord de bien vouloir accepter toutes nos excuses pour ne pas vous avoir répondu plus tôt et en détail.

Je partage pleinement votre engagement pour la transparence de la vie politique, il rejoint une dimension fondamentale du projet de notre équipe municipale : renforcer la démocratie locale pour redonner confiance en la vie politique. Pour cela, il ne suffit pas que les élus aient un comportement exemplaire, c'est évidemment indispensable, mais il faut surtout que chacune et chacun puisse le constater directement et de manière très simple.

Les engagements en ce sens que vous proposiez aux candidats lors des élections municipales de 2020 étaient très ambitieux, et vous avez totalement raison de porter cette forte ambition de transparence. Depuis le début de notre mandat en juillet 2020, et comme j'ai eu l'occasion d'en échanger à plusieurs reprises avec Bernard Soulage, membre de votre Conseil d'Administration, nous constatons les difficultés de structuration et de mise en œuvre de tous ces éléments de transparence, en particulier pour une collectivité territoriale de notre taille. Le début de notre mandat a surtout été consacré à la transformation du fonctionnement et de l'organisation des services municipaux, pour augmenter notre capacité à faire et à transformer effectivement notre ville. Ces profondes transformations commencent à se voir dans la ville, et se traduisent concrètement par une forte augmentation de notre capacité d'investissement. Pour la deuxième partie de notre mandat municipal, nous avons engagé une nouvelle étape, qui se traduit en particulier par la structuration de notre démarche d'évaluation des politiques publiques et de rendu-compte. Cette démarche globale se traduit notamment par le déploiement de notre stratégie de la donnée et par un renforcement de la transparence de nos données.

J'ai donc aujourd'hui le plaisir de vous apporter des réponses plus claires aux 6 engagements que nous avons pris en 2020 et que je réitère à nouveau :

- Je vous confirme ici formellement que nous n'avons pas souhaité activer la possibilité offerte par l'article L2123-19 du CGCT de voter « des indemnités au maire pour frais de représentation », nous ne sommes donc pas concernés par l'engagement n°3. Je tiens d'ailleurs à souligner qu'au-delà des engagements que vous proposez, nous avons décidé de réduire significativement l'indemnité de fonction de la Maire.
- Je vous confirme également que nous n'avons pas publié de liste des rencontres de la Maire avec des lobbyistes. En effet, nous n'avons pas identifié jusqu'à présent, et depuis le début du mandat, de rendez-vous avec des représentants d'intérêt tels que définis par la loi, nous ne sommes donc pas concernés par l'engagement n°2.
- Vous saluez notre stratégie d'open data, conformément à l'engagement n°5, notamment sur les subventions. Je tiens d'ailleurs à souligner que les données 2022 ont désormais été publiées, et que ces données seront actualisées chaque année. Nous sommes également en train de renforcer et de déployer notre stratégie de la donnée, avec notamment l'ouverture d'un nouveau site internet dédié depuis janvier 2024.
- Vous soulignez également que des données concernant les indemnités des élus municipaux vous ont bien été transmises, conformément à l'engagement n°6. Vous indiquez à juste titre que cet engagement est « en cours de réalisation » : les prochaines étapes seront en effet de cumuler ces indemnités avec celles perçues à la Communauté urbaine ou dans d'autres organismes, de rendre ces données nominatives, et de les rendre publiques dans le cadre de notre stratégie de la donnée. Je m'engage à ce que tout cela soit réalisé dans les 6 mois.
- Concernant l'engagement n°4 sur les registres de déport, je note dans votre évaluation de mi-mandat que vous avez adapté vos recommandations aux moyens des collectivités et je tiens à vous en remercier.

Je vous confirme que nous respectons vos nouvelles propositions concernant les déports ponctuels : les situations où une non-participation au vote est liée à un conflit d'intérêt sont indiquées explicitement sur chaque délibération et sur les procès-verbaux des séances de conseil municipal. Je précise d'ailleurs que, conformément à la réglementation, ces derniers sont bien publiés sur notre site internet parmi les délibérations dès qu'ils sont adoptés lors d'un conseil municipal suivant.

Par ailleurs, je vous confirme également qu'au-delà de ces nombreux déports ponctuels, nous n'avons identifié aucun conflit d'intérêt systémique justifiant de prendre un arrêté de déport. Plus globalement, et comme de nombreuses autres collectivités, nous avons organisé à plusieurs reprises des temps de sensibilisation aux conflits d'intérêt auprès des élus lors de séances du Bureau municipal.

- Dans la continuité de ces différentes actions, la prochaine étape de notre engagement pour la transparence de la vie politique concernera l'élaboration d'un plan de prévention de la corruption, conformément à l'engagement n°1. Vous soulignez dans votre évaluation de mi-mandat les difficultés à mettre en œuvre cette recommandation qui reprend le modèle de la loi Sapin 2 pour la vie économique. Nous allons désormais enclencher ce travail pour adopter d'ici 6 mois une charte de déontologie ainsi qu'une cartographie des risques.

Je vous remercie pour l'engagement de votre association pour sensibiliser et agir concrètement pour la transparence de la vie politique. A notre échelle, nous continuerons à défendre et mettre en œuvre ces valeurs que nous partageons, et nous nous tenons à votre disposition pour échanger plus en détail sur toutes ces questions

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Léonore MONCOND'HUY

